

Commission permanente du 29 mai 2017

La Région investit plus de 900 000 € pour le développement de l'attractivité des transports publics

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce lundi 29 mai 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué près de 900 000 € pour améliorer le service rendu aux usagers des transports régionaux et développer l'intermodalité avec les autres modes de déplacement.

Le recours aux nouvelles technologies pour un transport plus proche des usagers

➤ Des automates de vente légers pour faciliter l'acquisition de titres de transports

Dans le cadre de la nouvelle convention d'exploitation des services TER signée avec la SNCF, la Région a pour objectif d'augmenter de manière significative le nombre de points d'arrêt ferroviaire équipés d'un système de vente des titres de transports régionaux.

Ce développement nécessite la mise au point d'un système de distribution automatique (Distributeur de billets régionaux).

Ainsi, la Région s'associe avec la SNCF pour une expérimentation visant à équiper quatre points d'arrêt ferroviaire avec des prototypes d'automates de vente légers.

Cette expérimentation, qui sera menée pendant un an, doit permettre de confirmer en phase opérationnelle les économies attendues de 20% sur l'investissement et de 60% sur le fonctionnement par rapport à des distributeurs de billets régionaux classiques.

Ce test, qui constitue une première en France, confortera la faisabilité du déploiement de ce système de distribution, adapté pour des gares dont la fréquentation hebdomadaire en usagers occasionnels est de l'ordre de 100 à 200 usagers, à un coût modéré pour la collectivité.

Les points d'arrêt concernés par cette première phase d'expérimentation sont : Munster Badischhof, Lingolsheim, Rountzenheim et Oermingen.

➤ Payer ses titres de transports scolaires par carte bancaire sur internet grâce à – TIPI (Titres Payables par Internet)

Dans le cadre du transfert des transports interurbains et scolaires à la Région, la collectivité souhaite développer un service permettant principalement aux parents de payer l'abonnement de transport de leurs enfants scolarisés de manière dématérialisée.

La convention de paiement en ligne TIPI permettra aux usagers de payer sur internet via des services bancaires sécurisés.

Ce service sera progressivement mis en place sur les différents réseaux de transport scolaire du Grand Est pour la rentrée de septembre 2017. Cette mise en place se poursuivra jusqu'à septembre 2018.

Les premières applications du dispositif régional DIRIGE pour améliorer les gares du Grand Est

➤ **Plus de 720 000 € pour améliorer la qualité des gares au bénéfice des usagers**

Dans le cadre du Dispositif d'Intervention Régionale Intermodalité Grand Est (DIRIGE), la Région prend en charge l'intégralité des investissements nécessaires à la mise en qualité des gares et haltes ferroviaires permettant d'atteindre un niveau de service cible retenu au titre de la convention liant la région et la SNCF Mobilités.

La mise en qualité des points d'arrêts sera réalisée de manière progressive selon une programmation pluriannuelle, et en recherchant la mutualisation avec les opérations de travaux menées sur certaines infrastructures ferroviaires.

En 2017, dans le cadre des travaux de renouvellement des infrastructures ferroviaires réalisés sur les lignes Niederbronn – Haguenau, Barr – Sélestat et Charleville – Givet, la Région engage un programme de mise en qualité des 25 gares qui porte sur des travaux de quais, le remplacement ou l'installation d'équipements de confort, de supports d'information, etc. Ainsi, au-delà de son engagement volontariste en faveur du réseau ferroviaire, sans lequel plus aucune opération de renouvellement des voies ne serait possible, la Région amplifie son action en investissant directement dans la modernisation des gares.

Les 25 gares concernées sont les suivantes :

- Gundershoffen, Mertzwiller, Reichshoffen, Schweighouse, Niederbronn-lès-Bains pour la ligne Haguenau – Niederbronn,
- Barr, Eichhoffen, Epfig, Dambach la Ville, Scherwiller pour la ligne Barr – Sélestat,
- Charleville, Nouzonville, Joigny / Meuse, Bogny / Meuse, Monthermé, Deville, Laifour, Anchamps, Revin, Fumay, Haybes, Fepin, Vireux Molhain, Aubrives et Givet pour la ligne Charleville – Givet.

La Région Grand Est attribue ainsi plus **720 000 €** pour les travaux.

➤ **Près de 160 000 € pour développer l'intermodalité grâce à l'aménagement de parcs à vélos et une meilleure coordination avec la politique de stationnement des communes**

A la gare centrale de Strasbourg, la Région co-finance l'**extension d'un parc vélos dans le parking Sainte Aurélie pour répondre aux besoins des cyclistes utilisant quotidiennement le réseau TER.**

Actuellement 2 300 places de vélos sont à disposition autour de la gare. Néanmoins, cette offre de stationnement reste insuffisante au regard des besoins qui ont été identifiés (besoin global de 1 000 places supplémentaires à terme). C'est pourquoi, **la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg financent la création de 311 places supplémentaires au parking Sainte Aurélie.**

Conformément aux dispositions d'intervention prévues par DIRIGE, lors de la commission permanente de ce jour, la Région Grand Est a voté une participation financière de **134 615 €** pour ce projet, soit 50 % de son montant global.

En contrepartie de cette participation, les usagers du TER bénéficieront d'une réduction sur le prix de ces stationnements protégés idéalement situés à proximité immédiate de la gare.

Par ailleurs, la Région Grand Est participe à **la réalisation d'une étude de stationnement menée par la ville de Thionville** dans le cadre du projet de réaménagement de son quartier gare. Avec plus de 11 000 voyageurs par jour en semaine, dont plus de 5 000 voyageurs TER quotidiens en direction principalement du Grand-Duché de Luxembourg, la gare de Thionville connaît une problématique importante en termes de stationnement automobile. Au regard des enjeux liés à la définition de cette politique de stationnement et de ses impacts sur le quartier gare, la Région a décidé de s'associer à la réalisation de cette étude et de la cofinancer.

Lors de la Commission permanente de ce jour, la Région a voté sa participation au financement et au pilotage de cette étude à hauteur de **25 000 €**.

Les interventions de la collectivité au titre de la mobilité et des transports représentent **847,5 M€** du budget de la Région Grand Est. Ces interventions concernent le financement des compétences dévolues à la Région en tant qu'autorité organisatrice des transports (transports régionaux, et depuis le 1^{er} janvier 2017 transports interurbains et scolaires), mais également la modernisation et le développement des infrastructures, l'acquisition et la modernisation des matériels roulants et le développement de l'intermodalité en lien avec les autorités locales de transports publics. Avec cet engagement, la collectivité régionale marque son ambition pour les transports publics, dont elle assure directement l'organisation, mais également sa volonté d'accompagner la structuration d'une chaîne de mobilité intégrée pour faciliter et développer l'usage des transports collectifs en lien avec les acteurs locaux.

Quelques chiffres clés du TER dans le Grand Est

- 1 676 trains chaque jour sur le réseau de transport régional, dont 200 trains de plus par jour mis en place depuis la création de la Région Grand Est, pour une contribution financière publique stable,
- 165 000 voyageurs transportés par jour à l'échelle régionale.

Chiffres clés du budget de la région pour le transport

- 847,5 M€ représentent la part du budget transport de la Région en 2017, dont :
 - 431,5 M€ alloués au fonctionnement des TER sur le territoire régional,
 - 70 M€ dédiés au renouvellement et à la modernisation des matériels roulants,
 - 17 M€ consacrés à l'amélioration des lignes du réseau ferré régional,
 - 10 M€ attribués à l'aménagement des gares du Grand Est.



© Bodez/ Région Grand Est



© Bodez/ Région Grand Est



© Stadler / Région Grand Est

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Textier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-textier@grandest.fr